

# Manifestations: la guerre des itinéraires s'est encore déclenchée entre le pouvoir et l'opposition



Le gouvernement n'a pas changé de position par rapport à l'organisation des manifestations publiques de la coalition des 14 partis politiques de l'opposition togolaise. Un peu comme en mai dernier, le ministre en charge de l'administration territoriale n'interdit pas la prochaine série des marches du 06, 07 et 09 juin de l'opposition mais s'oppose aux itinéraires. Payadowa BoukpeSSI propose d'autres itinéraires pour les manifestations de Lomé. Dans son courrier adressé à la coalition, il indique que les manifestations demeurent interdites à Sokodé, Bafilo et Mango.

Le ministre en charge de l'administration territoriale a déploré dans son courrier la persistance de la volonté de la coalition de violer les mesures prises par le facilitateur, en prévoyant de manifester à nouveau, pour les questions qui sont en cours de discussion au sein du dialogue inter-togolais.

Payadowa BoukpeSSI estime que pour des raisons de risque de troubles graves à l'ordre public les itinéraires anciennement utilisés par la coalition pour ses marches depuis le 19 Août 2017 ne sont pas acceptés.

C'est ainsi qu'il recommande aux organisateurs des

manifestations deux autres itinéraires. Le premier est celui qui va du Carrefour Eglise Néo Apostolique près de Gakpoto (point de départ) au carrefour Eglise des Assemblées de Dieu Anfamé (Point de chute).

L'autre circuit décidé par le ministre va du Carrefour marché de Bè (point de départ) au même point de chute mais les manifestants devront passer par le Boulevard Houphouet Boigny Côté Est pour déboucher sur la Paroisse Evangélique d'Akodesséwa puis prendre la route pavée pour arriver à Anfamé.

{loadmoduleid 210}

A l'intérieur du pays, la note indique que les manifestations demeurent interdites dans les villes de Sokodé, Bafilo et Mango pour des raisons de sécurité qui ont été déjà indiquées et plusieurs fois rappelées à la coalition.

Pour les autres localités, il est demandé aux représentants de l'opposition de prendre langue avec les préfets pour déterminer comme à Lomé les nouveaux itinéraires pour les marches projetées, en vue de soulager les populations riveraines des axes empruntés durant plus de sept (07) mois par les manifestants de la coalition, et d'éviter ainsi les risques de troubles graves à l'ordre public.

Pas sûr que les leaders de la coalition de l'opposition veuillent accepter ces propositions du ministre de l'administration territoriale. Et à y voir de près, la guerre des itinéraires aura encore lieu la semaine prochaine.